

### Les reines de l'esthétique chutent de leur podium

Le Tout Paris s'y pressait. En quelques années, l'institut French Touch a bâti sa réputation et gonflé son carnet de clientes VIP sur la chic avenue Montaigne, devenue la référence esthétique du 8<sup>e</sup> arrondissement. Chaque jour, femmes de footballeurs, actrice césarisée, influenceuses glamour s'y filment, tout sourire sur la table de soin, teint lissé et fesses galbées par des machines dernier cri.

Derrière French Touch, se cachent deux sœurs, Elisa et Sophie G., qui viennent de trébucher sur le tapis rouge. Ce mercredi, la carte postale pailletée se fait austère. Le duo de 38 et 40 ans est convoqué devant le tribunal judiciaire de Paris pour, entre autres, « exercice illégal de la médecine » et « tromperie sur une prestation de service entraînant un danger ». Elles partagent le banc des prévenus avec Michel B., le médecin qui leur sous-louait les locaux de l'avenue Montaigne.

L'histoire avait pourtant si bien commencé. En 2019, les trois prévenus se rencontrent en Israël. Là-bas, les deux sœurs testent déjà leurs appareils de pointe, créateurs de corps sur mesure. Le médecin esthétique Michel B., 37 ans d'expérience, exerce dans le triangle d'or parisien. Le dentiste, avec qui il partage son cabinet, s'apprête à partir. Une place se libère. Les deux cheffes d'entreprise posent leur plaque sur la porte en bois : « centre esthétique médicale (sic). »

Au fil des mois, l'agenda gonfle. Les stories à la gloire du centre inondent Instagram. « C'est un institut de malade où j'aime trop venir pour prendre soin de moi », jubile l'influenceuse Nabilla, en filmant les locaux. En décembre 2022, la chanteuse Louane, habituée des lieux, poste une photo d'elle dans l'institut sur Instagram : « C'est ma maison en fait. » L'artiste québécoise Natasha Saint-Pier, aussi, leur offre un coup de pub sur son compte : « On se sent toujours jolie après un soin chez @frenchtouchmontaigne. »

Chez French Touch, le soin s'arrache autour de 200 euros. Le centre, ouvert six jours sur sept, cumule près de 80 000 euros de recettes par semaine. La presse s'enchant de la réussite des sœurs G. Début juillet 2022, Vogue France, bible de la beauté, détaille les trois raisons de « leur succès phénoménal ». Et le magazine Forbes consacre, un mois plus tard, une longue interview aux « nouvelles reines de l'esthétique à Paris ». Les deux blondes posent, fièrement, sur un canapé de velours. Elles se sont « fait un nom sur la Place de Paris », écrit la journaliste, « en important pour la première fois des technologies coûteuses et disruptives ».

Pourtant, loin des projecteurs, les soucis s'accumulent. Le médecin Michel B. tombe très malade et s'absente de février à septembre 2022. « A son retour, il a découvert qu'elles avaient installé plein de machines notamment de laser, sans son autorisation, explique Me Olivier Pardo, son avocat. Il a pris la mouche et saisi l'ordre des médecins. » Le conseil des deux sœurs, Me Robin Binsard, donne une autre version : « Il devait quitter les locaux et percevoir une indemnité d'éviction. Il n'a pas voulu la partager avec elles. Alors, il les a attaquées. »

Le docteur porte plainte le 12 décembre. A la PJ, la brigade de répression de la délinquance contre la personne est saisie un mois plus tard. L'enquête progresse vite.

Les domiciles et les locaux de French Touch sont perquisitionnés début mars. Cinq machines à lasers sont confisquées au centre et 700 000 euros, saisis sur le compte en banque des deux sœurs. La procédure, initiée par le médecin Michel B., se retourne aussi contre lui : le voilà épinglé pour complicité au risque d'être radié. « C'est l'arroseur arrosé », grince un proche de l'enquête. Reines de beauté et roi des injections se retrouvent en garde à vue le 22 mars. Les deux sœurs, qui risquent jusqu'à deux ans de prison et 30 000 euros d'amende, crient à l'injustice : « On est un centre sérieux, on fait les choses bien. On n'est pas dans une cave à Saint-Denis ! »

Au cœur de l'audience, une question devra être tranchée : qui a le droit de faire du laser en France ? Partout, des centres esthétiques pratiquent, jusqu'alors illégalement, ce type d'épilation définitive. En quelques séances, le poil détruit à la racine sur les jambes, les aisselles ou le maillot ne repousse presque plus. Depuis un arrêté de 1962, seuls les médecins ont le droit de pratiquer le laser. En 2019, une décision du Conseil d'Etat vient casser ce monopole, au regard du droit européen, accordant aussi cette possibilité aux esthéticiennes. « En conséquence, cet arrêté aurait du être abrogé par la France, ce qu'elle n'a toujours pas fait quatre ans plus tard, s'insurge le conseil de Michel B. Ce texte n'étant plus conforme, l'infraction reprochée est dépourvue d'élément légal. » Son homologue, Me Binsard approuve : « Le monopole des médecins en matière d'épilation au laser n'a plus aucun fondement juridique. »

Contactée, la direction générale de la santé explique que la modification est en cours : « Un décret est actuellement au Conseil d'Etat qui permettra l'ouverture de la pratique de l'épilation au moyen de lumière pulsée intense et de laser aux infirmiers diplômés d'Etat et esthéticiens » à condition d'être formées. Ce changement ne plaît pas au syndicat national des médecins esthétiques qui l'a fait savoir par écrit au ministère de la Santé : « Le laser, s'il n'est pas utilisé correctement, peut brûler. On leur a dit, prenez vos responsabilités, s'il y a des problèmes, on vous aura prévenu, peste son président François Turmel qui assure qu'accorder aux esthéticiennes le droit de faire du laser « est la porte ouverte à tout » : « Elles ne se contenteront pas d'épiler, demain elles utiliseront aussi ces technologies pour enlever les marques sur la peau sauf qu'elles ne feront pas la différence entre une tache de vieillesse et un mélanome. »

Avenue Montaigne, plus un signe de vie. L'institut des deux sœurs et le cabinet du médecin, au 2<sup>e</sup> étage se sont vidés. Le docteur a déménagé un peu plus loin. Quant à French Touch, le centre a ressuscité dans la plus grande discrétion à l'étage d'un immeuble en pierre de taille, protégé par une grille en fonte du 16<sup>e</sup> arrondissement. Aucun nom sur l'immense porte où l'on n'entre pas sans code, ni rendez-vous. Une fois à l'étage, une hôtesse nous accueille dans un chic institut au parquet en point de Hongrie, avec des couleurs pop, leur déco signature. Une patiente a rendez-vous pour du laser avec un nouveau médecin. On demande une brochure, les tarifs, mais il n'y a rien. L'hôtesse justifie : « Je sais, c'est pas commun mais tout se fait sur Instagram. On est très sélectif... »

Par Elsa Mari et Ariane Riou

Auteures du livre [Génération bistouri. Enquête sur les ravages de la chirurgie esthétique chez les jeunes](#)

